



Obligation ascendant - descendant

Par **azerty**, le **01/01/2008 à 16:10**

Bonjour,

A l'age de 11 ans, j'ai été adopté par mon oncle et depuis mes parents n'ont jamais rien fait pour moi et mon frère. Ils réclament maintenant une pension alimentaire. Je trouve que c'est injuste dans la mesure où ils ont 2 maisons en inde et avaient de quoi subvenir à leur besoin là-bas. Ici ils n'ont rien et vivent du rmi. Ils connaissent tous les bons plans pour gagner de l'argent sans rien faire, c'est leur but principale, déjà en inde il faisait croire qu'ils n'avaient rien pour bénéficiaient des aides de la france. Sachant qu'ils ne nous ont pas élevées et qu'en plus nous ont jamais envoyés de carte ou lettres, (j'en passe sur les détails car ils nous battaient c'est monnaie courante en inde) qu'est ce que je peux faire? Ils nous menacent de venir perturber notre quotidien ("jusqu'à devenir fou" menace dans une lettre) si on ne leur fait pas une lettre stipulant qu'on n'a plus de relations avec eux. Pour des personnes qui ne sont pas en France depuis très longtemps ils savent profiter du système. De plus mon père n'est pas de nationalité française, est-ce que c'est important? il peut bénéficier du droit français?

merci pour votre réponse